



**FSU**

Villeneuve d'Ascq, le 27 mai 2011

Syndicat National de l'Éducation Physique  
Fédération Syndicale Unitaire  
Académie de LILLE

**Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique**

**135 Route de Boussois**

**59600 ASSEVENT**

**Tel : 06.85.20.34.90.**

**E-mail : [s3-lille@snepfusu.net](mailto:s3-lille@snepfusu.net)**

**A Madame le Recteur De l'Académie de Lille  
Monsieur le doyen des IA – IPR EPS**

**OBJET : formation et affectation des stagiaires**

Madame le Recteur, Monsieur le Doyen,

A l'approche de la fin de l'année scolaire, nous souhaitons dresser avec vous un premier bilan de l'affectation à temps plein des stagiaires EPS, ainsi que celle des étudiants M2 utilisés comme moyens de remplacement pendant la période des 3 semaines de formation massée.

Nous rappelons d'abord notre totale opposition à ce dispositif, dont la lourdeur a mis en difficulté toute l'année scolaire nos jeunes collègues tant au niveau de la continuité pédagogique que de la gestion de classe.

Dans l'attente d'un retour à un stage avec un service à horaire allégé d'un tiers soit 11 d'EPS + 3h de forfait UNSS avec un tuteur déchargé de service pour accompagner le stagiaire, nous considérons que de nombreux aménagements devraient être mis en place dès la rentrée prochaine.

Tout d'abord, une réflexion sur les contenus de formation doit être envisagée pour répondre à la fois aux problématiques d'entrée dans le métier d'enseignant d'EPS et d'animateur du sport scolaire UNSS et aussi en relation avec les attentes différenciées des stagiaires EPS.

La formation massée a été placée au début du 3ème trimestre, elle doit être très largement avancée afin que les stagiaires puissent en tirer un réel bénéfice et commencer leur mise en pratique professionnelle avec des procédés d'interventions liés à contenus d'apprentissage pour les élèves.

Cette période de 3 semaines a entraîné pour des stagiaires une reprise en main difficile, les élèves profitant de la succession d'intervenants pour remettre en cause l'autorité et l'enseignement de leurs professeurs.

Dans ce contexte, nous ne comprenons pas que des inspections de titularisation puissent avoir eu lieu juste au retour de la formation, des stagiaires concernés n'ont parfois pas pu revoir leurs élèves avant la séance avec l'IPR ou seulement une heure !

Nous demandons un cadrage académique de l'inspection - titularisation afin de ne pas maintenir de telles disparités entre personnels. De plus, les stagiaires sont favorables à la mise en place de visites lors du premier et second trimestre, qui auraient pour vocation de les conseiller et de leur expliciter les modalités de leur future évaluation.

Nous terminerons par la situation des M2 :

affectés 5 semaines dans un établissement, à la fin d'un trimestre et le début d'un autre (période d'évaluation et de changement d'APSA, guère propice là encore à la prise en charge de classes et à la dispense de l'enseignement) ; ils n'ont pour beaucoup bénéficié que de la formation dispensée par les stagiaires eux-mêmes, avant de se trouver plongés à leur tour à temps plein devant les élèves, en pleine préparation des oraux d'admission et parfois d'un mémoire de master.

Le remplacement par les étudiants de M2 est considéré par les stagiaires eux-mêmes comme problématique : nous citons « préparations insuffisantes, travail peu approfondi, élèves perturbés, difficultés pour évaluer les élèves ».

Le nombre d'inscrits aux concours de 2011 est en forte baisse, ce qui est très inquiétant pour l'avenir de l'Éducation nationale, mais finalement guère étonnant au regard de ce qui s'est passé cette année pour les lauréats des concours et de l'absence de revalorisation professionnelle et financière des personnels.

Parce que nous sommes très attachés à la défense d'un service public de qualité, nous vous demandons de renoncer à la logique comptable qui pilote cette réforme, pour les stagiaires comme pour les M2.

Veillez croire, Madame le Recteur, Monsieur le Doyen, en notre profond attachement au service public d'Éducation nationale.

Marc BOULOGNE,  
Secrétaire Académique du SNEP-FSU